



**SYNDICAT DES GREFFIERS EN CHEF
CFE-CGC**

15-17, rue Beccaria – 75012 PARIS

<http://syndicatgreffiersenchef.e-monsite.com>
justicecgc@gmail.com



ANGERS, le 25 septembre 2014

Madame la Ministre,

Le 11 septembre dernier, vous avez présenté les grandes lignes de la réforme judiciaire « J21 - la Justice du 21^{ème} siècle ».

Cette annonce a été suivie de la mise en ligne d'un document intitulé : « 15 actions pour la Justice du quotidien ».

Dans ce document il est écrit : « *Le protocole d'accord signé le 15 juillet 2014, relatif à la revalorisation statutaire et indemnitaire des greffiers en chef et des greffiers entrera en vigueur au second semestre 2015. Ces évolutions statutaires et indemnitaires reconnaissent les spécificités des métiers des fonctionnaires de justice, valorisent les missions d'accueil, d'assistance et d'encadrement intermédiaire des greffiers et permettent de recentrer les greffiers en chef sur le management et la gestion. Des primes exceptionnelles seront versées d'ici la fin de l'année 2014 à tous les fonctionnaires des services judiciaires.* ».

Cette dernière phrase nous a interpellés car à la lecture du protocole, seuls les adjoints administratifs, les greffiers et les secrétaires administratifs étaient concernés.

Vos services se seraient-ils aperçus, tardivement, que les greffiers en chef avaient été « oubliés » ?

Par courrier en date du 18 septembre dernier, le Directeur des Services Judiciaires, en réponse à une interrogation syndicale, précise : « *Ce protocole prévoit le versement de primes non reconductibles d'un montant de 140 euros nets pour les adjoints administratifs et techniques et les secrétaires administratifs et de 100 euros pour les greffiers* ».

Connaissant votre exigence de vérité et de justice nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer le positionnement de notre Ministère et faire en sorte que toute ambiguïté soit levée.

Si le mépris des cadres devait être la nouvelle politique de ce ministère, sachez Madame la Ministre, que les greffiers en chef ne resteront pas sans réagir.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre très haute considération.

P/Le bureau
Philippe NEVEU
Secrétaire Général

Mme Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
Ministère de la Justice
13, Place Vendôme
75001 PARIS